

Département fédéral de justice et police
Palais fédéral ouest
3003 Berne

Par email: egba@bj.admin.ch

Berne, le 30 novembre 2016 / nr
VL_Beurkundung

**Révision totale de l'ordonnance sur l'établissement des actes authentiques électroniques et des
légalisations électroniques (OAAE)
Prise de position du PLR.Les Libéraux-Radicaux**

Madame, Monsieur,

Nous vous remercions de nous avoir donné la possibilité de nous exprimer dans le cadre de la consultation de l'objet mentionné ci-dessus. Vous trouverez ci-dessous notre position.

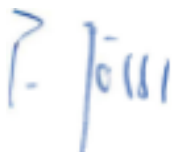
PLR.Les Libéraux-Radicaux soutient la révision d'ordonnance qui a pour but l'uniformisation et l'élargissement des champs d'application personnel et matériel de l'OAAE. De par son uniformisation, le domaine des actes authentiques électroniques se retrouve fortement simplifié en appliquant les mêmes conditions-cadres pour tous les acteurs du domaine.

De plus, des mesures permettant une plus grande transparence et renforçant la sécurité du droit sont à saluer. Ces mesures doivent cependant être bureaucratiquement très légères et facile à mettre en œuvre par les cantons qui souhaitent les reprendre dans leur législation cantonale. Il convient ici de relever le nombre restreint de cantons ayant décidé à l'heure actuelle d'autoriser les officiers publics à établir des expéditions électroniques des actes qu'ils instrumentent.

En vous remerciant de l'attention que vous porterez à nos arguments, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos plus cordiales salutations.

PLR.Les Libéraux-Radicaux
La Présidente

Le Secrétaire général



Petra Gössi
Conseillère nationale

Samuel Lanz